Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 30 (1942)

Heft: 614

Artikel: De-ci, de-là

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-264484

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

titudes des pasteurs qu'ils soient hommes ou femmes, les uns remplissant mieux leur mission par la parole, la prédication, le culte public, les autres par la cure d'âme individuelle. Généraliser en ce domaine comme en tant d'autres est une erson, relevé combien l'aspect du pastorat féminin varie d'un pays à l'autre, d'un canton ou d'une ville à l'autre, d'une Eglise à l'autre, et combien par conséquent, des jugements massifs sont dangereux et faux.

Un échange de vue très nourri a terminé cette intéressante séance, au cours duquel divers aspects du problème furent encore évoqués, des détails et des renseignements donnés sur la situation des femmes pasteurs en d'autres cantons et en d'au-tres pays. Et l'on ne manqua pas de rappeler comment, dès ses débuts, l'Association pour le comment, des sés dentis, l'Association pour le Suffrage féminin s'est intéressée à cette question, puisque, non seulement elle a fait campagne en 1928 pour l'introduction du pastorat féminin à Genève, mais qu'encore elle fut l'une des pre-mières à poser le problème chez nous: c'est en effet aussi dans l'une de ses séances mensuelles

Une artiste de chez nous: Juliette Matthey de l'Etang

Rue des Chaudronniers, Genève, une vieille maison avec porte sculptée, un atelier où l'on voudrait tout voir à la fois, où la diversité des objets s'équilibre en une heureuse harmonie. Et d'emblée, l'impression dominante s'impose d'un art décoratif qui trouve ses moyens d'expression dans les procédés les plus variés, où l'imagination de Mme Matthey se meut avec une égale aisance.

Voici des minialures : finesse et précision tech-nique, sujets classiques traités dans un esprit mo-derne de simplification. Et là, ce sont des illustrations charmantes de livres avec page de garde où vous séduit la grâce des animaux bondissant dans les fougères.

Il v a les batiks, dont celui, si décoratif, repro-It y a les batus, dont cetut, si decoratif, repro-duit ci-contre, et les broderies : celle, entre au-tres, exécutée par les élèves de l'Ecole ménagère — car Mme Matthey y enseigne à côté de ses classes des Beaux-Arts — d'après les modèles et sous la direction du professeur. Le sujet choisi représente les signes du zodiaque brodés en blanc sur un très fin tissu bis — sujet éternel renou-velé par la fantaisie.

Enfin, nous admirons les grands panneaux décoratifs. La encore, les procédés varient : le batik, telle la tenture ci-contre qui se trouve au Musée de Genève, ou celle intitulée Vacances où fleurit un exotisme luxuriant, quoique d'une rigoureuse composition. Evasion vers la vie de plein air, l'épanouissement au soleil. Des maisons, une plage dorée, évasion encore. Evasion, la si belle ten-ture inachevée, brodée celle-là, où l'on voit une jeune jemme au pied d'un arbre, à l'orée d'une jorêl. C'est là qu'on peut apprécier mieux encore un talent qui voit dans la perfection technique un moyen et qui jamais ne se laisse dominer par elle. Les tons précieux et chauds des troncs, assourdis

vers le haut, s'éclairent graduellement jusqu'au bas, jusqu'aux élégantes ombellifères ailées. En quittant Juliette Matthey, nous sentions que cette visite au milieu de tant d'objets d'art si variés avait été, pour nous aussi, une évasion évasion lumineuse, réconfortante de la som réalité.

PENNELLO.

IN MEMORIAM

Mme John Berguer

C'est avec le sentiment de la plus chaude sym-pathie que nos lecteurs apprendront le deuil cruel qui vient de frapper M^{IIe} Renée Berguer, administratrice de notre journal. Bien que depuis. quatre ans, presque jour pour jour, l'état de santé de sa mère laissât toujours moins l'espoir d'une guérison, même partielle, chacun de nous qui a passé par la même douloureuse épreuve sait que le coup de l'irréparable est, malgré tout ce que l'on a pu prévoir, un coup de brutale surprise au quel notre être le plus intime se refuse à croire, et devant lequel nous restons aussi désespérés que sı jamais nous n'y avions pensé...

Mme Berguer était une femme d'une amabilité charmante et dont la bonne grâce maternelle ré-chauffait le cœur de celles qui l'approchaient. Sans être féministe elle-même, elle portait un intérêt très vif à notre journal depuis que sa fille en avait pris en main l'administration, et collabora fréquemment à ses travaux, l'aidant et la secondant dans ces multiples besognes minutieuses et exactes de collationnement de listes, de revision d'adresses, de classements d'abonnés, etc., besognes souvent lassantes quand elles ne sont pas accomplies dans la joie du travail à deux. Et

elle sut aussi créer autour de sa fille cette atmos phère de tendresse compréhensive et de chaleu de cœur où il fait si bon se réfugier pour ou blier les coups de la vie, et dont l'on sent tou jours si cruellement le vide lorsque, après avoir eu le privilège de la connaître, on a l'amertum d'en être privé à tout jamais...

Notre journal dit ici à son administratrice tou

tes ses pensées d'affection et de sympathie, cer-tain d'être en cela l'interprète de tous ses lec-teurs, collaborateurs et amis. E. Go.

Mme Schmidt-Stamm

Nous apprenons avec regret le décès à l'âge de 75 ans de M^{me} Schmidt-Stamm (Zurich), présidente d'honneur de la Société d'Utilité publique des femmes suisses, et qui mérita bien ce titre par une activité de plus de 25 ans pour cette Société féminine, aux destinées de laquelle elle présida comme présidente centrale pendant 7 ans. Ce fut, en effet, à elle qu'échut la tâche lourde et difficile de succéder à M^{lle} Trussel à la tête de cette vaste Association, à l'activité à la fois pratique et patriotique, et son jugement sûr, son amabilité, sa bonté de cœur en avaient fait une personnalité à laquelle de nombreux milieux féminins doivent beaucoup de reconnaiss

Land to the second

que, voici plus de vingt-cinq ans de cela, le pro-fesseur Fulliquet défendit avec chaleur et élo-quence le principe du pastorat féminin, que quelques-unes de ses auditrices, bonnes suffragistes cependant, hésitaient à soutenir... L'« Idée » a tout de même marché!

Un singulier arrêté

Munis ou non de pleins pouvoirs, nos gouvernements cantonaux édictent à tour de rôle des arrêtés et des décrets dont le moins que l'on puisse dire est que leur inspiration d'ordre autoritaire aurait gagné à être démocratiquement soumise à une libre discussion. Tel est le cas, notamment, de l'arrêté que vient de prendre le Conseil d'Etat du canton de Genève concernant « la recherche et l'hospitalisation

par contrainte des vénériens asociaux».

Car, et tout d'abord, pourquoi s'attaquer
à ces sujets précisément quand, à Genève et
grâce à l'emploi de nouvelles méthodes thégrâce à l'emploi de nouvelles méthodes thérrapeutiques, les maladies vénériennes sont en régression marquée? Il suffit de consulter, pour s'en convaincre des rapports aussi facilement accessibles au grand public que celui de la Croix-Rouge genevoise ou de l'Assistance publique; les deux dispensaires antivénériens n'ont vu en 1940 aucune syphillis primaire et le Service dermatologique n'en a rencontré que 3! Même donc, si le dit arrêté préconisait des méthodes applicables et anpréconisait des méthodes applicables et ap-prouvables, il ne pourrait éviter d'arriver comme grêle après vendange; ce qui, cer-tainement, enlève un grand poids à son auto-

Mais, de plus, les dispositions qu'il instaure, sont, même aux yeux de profanes, si singulières qu'il est impossible de ne pas émettre de doutes sur leur efficacité. En effet, qui son article 2 charge-t-il de signaler des vénériens

pour les obliger à se faire soigner? non pour les obliger à se laire soigner? non seulement des médecins ou des directeurs d'hospices, mais — et nous citons textuelle-ment — des maîtres d'hôtels et des logeurs! Comment, et en vertu de quelle intuition devi-neresse, ceux-ci pourront-ils déterminer que neresse, ceux-ci pourront-ils déterminer que tels ou tels de leurs clients sont atteints de ces maladies? alors que ce diagnostic exige, non seulement des connaissances médicales approfondies, mais encore des épreuves de laboratoires? Disons-le franchement: cette disposition serait ridicule si elle n'était pas dannegreuse: dangereuse parce qu'elle prête à des dénonciations, à des calomnies, et peut être trop facilement employée au service de vengeances personnelles. L'on peut en dire autant de l'article 5 du même arrêté, qui charge la police « de rechercher les malades »: comment s'y prendront ces braves agents pour déterminer que celui-ci est vénérien et que celui-là ne l'est pas? et ces conduites forcées à l'hôpital dont l'arrêté leur donne la compétence ne risqueront-elles pas d'être arbitraires et par cela même redoutables? Et l'article 4, qui admet la dénonciation, il est vrai, en la baptisant euphémiquement du verbe « signaler »! constitue une disposition trop grave pour que des protestations ne s'élèvent pas immédiatement. tels ou tels de leurs clients sont atteints de ces immédiatement

Enfin, si l'on ne peut donc que repousser énergiquement les différentes mesures de cet arrèté, il faut d'autre part encore regretter très vivement ses lacunes: rien en effet n'y est prévu de ces mesures d'ordre social, qui se sont révélées si efficaces dans de nombreuses villes de France, et plus près de nous à Lausance, grâce au concours d'assistantes so-ciales spécialisées, chargées, elles, de recher-cher les malades, et de les amener à entre-prendre ou à continuer leurs traitement. Il y a des années que le Cartel d'Hygiène sociale et morale demande l'institution à Genève d'un poste de ce genre : ce n'est pas cet arrêté

d'inspiration policière et tracassière, qui va-rapprocher la date de sa création !

rapprocher la date de sa création!

Nous croyons cependant savoir qu'il a soulevé une vive désapprobation dans certains
milieux médicaux et juridiques, ces derniers
faisant valoir qu'il porte atteinte à la liberté
individuelle garantie par la Constitution cantonale. Le Cartel genevois H. S. M. a, lui
aussi, protesté auprès du Conseil d'Etat: puissent ces efforts âtre soutenus par l'Aminone. sent ces efforts être soutenus par l'opinion publique, trop souvent indifférente à l'égard des questions de cet ordre, dont l'importance est pourtant si grande, aussi bien au point de vue de la morale publique qu'à celui des garanties de nos libertés.



DE-CI, DE-LA

Des femmes alpinistes...

Le Club alpin allemand a admis pour la première fois des femmes à passer les examens de guides de montagne. Toutes celles qui se sont présentées ont brillamment subi les épreuves qui leur étaient imposées, et pourront donc désormais fonctionner comme guides.

... aux aviatrices

L'aviatrice américaine Arlène Davis vient d'ob-tenir le brevet de pilote 4 M, qui jusqu'à présent n'avait encore été attribué à aucune femme. Ce brevet lui donne le droit de piloter partout tous les modèles d'avion existant, à l'exception du fameux Clipper de l'Océan.

Mise au point.

Mlle V. de Goumois, à qui nous devons les deux très intéressants articles sur la vente à tempéra-ment publiés dans nos deux derniers numéros nous prie de dire, en réponse à une correspondance reçue, que « si son premier exemple évalue 90 fr. 25 par an les intérêts d'un solde débiteur de 310 fr. 80, il doit être bien entendu qu'il s'agit là, non seulement des intérêts purs et simples, mais encore de ceux qui sont en retard depuis 1937, date de l'achat à tempérament d'un mobi-

A l'Ecole d'interprètes de l'Université de

Genève.
Une intéressante statistique que nous avons sous les yeux nous montre combien forte a été, durant le semestre d'hiver 1941-1942, la participation féminine à cette Ecole, dont nous avons annoncé l'ouverture l'été dernier. En effet, sur 29 élèves réguliers, de nationalité suisse, 24 ont été des femmes, et sur 56 élèves libres suisses on compte 44 femmes, ce qui donne, pour les élèves de notre pays, un chiffre de 68 femmes sur un total de 85 pays, un chirire de de relimines sur la fotat de élèves. La même proportion se retrouve à p près en ce qui concerne l'élément étranger: élèves femmes pour un total de 66 élèves.

En ce qui concerne la répartition par cantons de cet élément féminin, c'est Genève qui a fourni la plus forte part, ce qui est bien naturel: 9 élè-ves régulières sur 10, et 22 élèves libres sur 24. Vaud, Bâle, Berne, Neuchâtel viennent ensuit. Chez les étrangers, c'est l'élément germanique qui domine de beaucoup.

Publications reques

Noëlle Roger: Larmes d'enfant. Nouvelle édition. Victor Attinger, Neuchâtel-Paris. 1 vol. broché: fr. 3.50; relié: fr. 6.50.

Retrouver un livre ancien et le relire avec le même plaisir après quelque trente ans, sans éprouver aucune déception, est une joie bien rare. Aussi remercions-nous M^{me} Noëlle Roger de nous l'avoir donnée en rééditant une œuvre de sa ving-

Pour les jeunes d'enfant.

Pour les jeunes femmes de cette génération, rappelons brièvement l'histoire du petit Richard, tendrement choyé par sa mère et qui reste incon-solable de la mort prématurée de celle-ci. Il a huit ans. Il connaît mal son père, absorbé par des soucis d'affaires. Pour des raison de santé, la chère maman a quitté Tunis où ils habitaient et cette séparation a brouillé les souvenirs de l'enfant. Lorsqu'il rejoint son père à Paris, le sévère visage qui l'accueillle glace son élan de tendresse. M. Coulon aime son fils, mais à sa manière, froide et lointaine. Il veut l'élever sévèrement « afin d'en faire un homme libre et fort. n'empoisonne pas son bonheur ni celui de tres » Pourtant toute la force d'âme du petit garçon lui vient de sa mère dont le cœur battait au même rythme que le sien. Elle disciplinait son caractère violent à force d'amour. C'est là, semble-t-il, l'erreur pédagogique fondamentale que l'auteur veut mettre en lumière.

L'approche de ce père morose, fermé à toute, expansion, n'apporte au petit orphelin qu'une insurmontable crainte. Il puise son courage, son fervent désir d'être «sage» dans le souvenir de sa Chérie qui, pressentant le cruel avenir, lui fit promettre d'aimer son père. Il a difficilement ac-cepté l'idée de la mort et de l'inéluctable séparation: le corps reposant en terre, mais l'âme immortelle demeurant dans la Lumière, dans le grand mystère qu'on nomme le Ciel! Sa maman grand mystère qu'on nomme le Ciel! Sa maman l'attend là-haut! Cette idée le possède. Et lors-qu'il souffre, se débattant contre les terribles atteinte de la diphtérie - contractée, peut-être vo lontairement, en approchant les enfants contami-nés de la concierge — il ne pense qu'à la mer-veilleuse réunion... Il ne se défend pas... Maman! C'est son dernier mot.

Une intense mélancolie se dégage de ce joli livre dont certains détails nous reportent à l'époque de notre propre jeunesse, où les petits garçons, comme les fillettes, portaient les cheveux longs! Mais c'est une émotion sans amer-tume, que rachètent les réparties charmantes du petit Richard ainsi qu'une psychologie vraie dans tous les temps. Nous y trouvons en germe les qualités de l'écrivain d'à présent. C'est un livre de promesses. Et celles-ci — on le sait trop bien pour que nous insistions — furent largement réa-lisées. R. G.

Elisabeth Berend: Das goldene Land. « Vita Nova » Verlag, Luzern 1942.

Ce petit volume bleu qui sort tout frais avec les œufs de Pâques, ce sont des souvenirs d'en-fance, sans doute quelque peu romancés. Ils for-ment la trame de dix-sept chapitres aux titres aussi variés qu'attrayants pour qui sait aimer les petits et les comprendre. Livre au but éducatif évidemment, mais qui n'a

jamais figure de prêche; peut-être est-il, à notre goût de Latins, un tantinet sentimental; il ra-chète largement ce tort (si c'en est un) par de Phumour, par une imagination pleine d'inventions charmantes sous lesquelles la morale se glisse sans provoquer l'ennui.

Amour de la patrie, de la famille, de tout qui est bon, noble, généreux, voilà ce qui est in-culqué au jeune lecteur suisse à travers les pé-ripéties d'une année d'existence, qui constituent

ripettes d'une annee d'existence, qui constituent le plus riche chantier d'apprentissage de la vie pour un frère et une sœur, inséparables amis. Rien d'extraordinaire dans tout cela: c'est très vivant, très réel, poétisé par l'esprit qui l'anime, et ce qu'il faut y admirer surrout, c'est à la fois le naturel et l'habileté avec quoi sont amenées toutes les situations en vue d'éclairer tels cas de surseils sur l'apprent par les fautiques de réel. conscience, d'exposer - non pas toujours de ré-

soudre - tels problèmes humains. Si l'auteur est soudre — tels problèmes namans. O l'accession dans l'enseignement — ce que nous ignorons on ne peut que féliciter ses élèves d'avoir en el un guide aussi clairvoyant. M.-L. P.

r. Winkelmann: *Une pierre d'angle de notre édifice social.* 1 fort volume. Imprimerie Kundig, Genève.

Avez-vous perdu toute confiance en l'humanité? Croyez-vous les hommes voués éternellement aux liuttes meurtrières et les femmes incapables d'amé-liorer la situation? Alors, lisez ce livre? Vous y verrez comment, dès l'automne 1914, la

Société des Femmes Zurichoises pour Restaurants sans alcool », la « Ligue Suisse des Femmes Abstinentes », et d'autres groupements antialcooliques, fondèrent la Ligue pour le « Bien du Soldat ». Cette ligue, dotée par une bienfaitrice d'un capital de 2000 fr., chargea Mile Spiller, sa directrice, d'installer pour la troupe, des foyers sans alcool, partout où la chose serait néces-saire. M^{lle} Spiller s'assura promptement l'appui de hautes personnalités militaires et se mit à l'ouvrage. Elle-même et ses collaboratrices devaient être un peu fées, car, à leur coup de baguette, des foyers confortables surgissaient dans les lieux les plus isolés, les plus démunis; un hangar, une porcherie ou un poulailler se transformait en un local accueillant, pourvu de meubles et de vaisselle, fourni de nourritures appétissantes, de papier à lettres, de livres, de journaux, fleuri par les soins d'une mère de famille entendue et souriante. vrage. Elle-même et ses collaboratrices devaient riante.

Et l'œuvre se développa si bien qu'en 1918, elle avait installé près de 1000 foyers! Après la guerre, la Ligue se trouvait à la tête d'un person-

L'on peut donc se rendre compte par ces chifries que les femmes, davantage que les hommes, ont compris l'utilité de se préparer à cette car-rière d'interprète, qui peut offrir des débouchés nouveaux au travail féminin et assurer à celles qui y entreront une activité intellectuelle aussi étendue qu'intéressante.

Elections des prud'hommes à Neuchâtel

Le renouvellement des Conseils de prud' hommes n'a donné lieu à aucune complica-

tion.

D'entente avec les groupements intéress

bionvaillant du Secrétar et avec le concours bienveillant du Secrétariat communal, le nombre des candidatures n'a pas dépassé celui des places à repourvoir. Ainsi ont été proclamés élus par vole tacite 110 juges prud'hommes, dont 21 femmes: 3 dans le groupe des « subsistances», 8 dans « vêtement et parure », 10 dans les « arts libéraux et professions diverses». Elles sont absentes des groupes « habitation », qui comprend surtout des maçons, ferblantiers, jardiniers; et « horlogerie et mécanique ». Cette dernière lacume, regrettable puisque le nombre des ouvrières en mécanique est assez élevé, s'explique par leur manque de stabilité. On pourrait souhaiter aussi une représentation féminine plus importante dans le groupe de l'alimentation. Les femmes l'obtiendront quand elles la voudront, puisqu'elles sont électrices dans ce domaine. et avec le concours bienveillant du Secrétariat trices dans ce domaine.

Souhaitons à toutes les élues, anciennes

nouvelles, une activité féconde qui fasse d'elles de bonnes suffragistes, si elles ne le sont déjà!

E. P.

La protection de la maternité par l'aide aux femmes enceintes

(Suite de la 1re page.)

Stute de la Ire page.)

...Songeons, nous a dit Mme Haemmerli-Schindler, aux nombreuses familles qui ont déjà plusieurs enfants et où le salaire du mari, ou son allocation de chômage, ne suffit pas à faire vivre la famille. Souvent, la femme seule gagne. Pour que pas tomber à la charge de l'assistance publique, elle va travailler comme lessiveuse, femme de ménage, vendeuse de journaux, ou ouvrière de fabrique. Quand elle rentre, il lui faut s'occuper de son mari, des enfants, du ménage. Pour elle travaille sans répit, s'occupe de tout, se débatte avec tous les soucies. Si bien que, plus cette femme est consciencieuse, plus les responsabilités de tout ordre pèseront sur elle, et plus ses forces physiques et son système nerveux seront rapidement usés... Qui ne comprendrait pas, dans ces conditions, que les symptômes d'une nouvelle grossesse, ou même seulement la crainte constante et



nel qualifié, et d'un matériel considérable. Elle possédait une organisation et une expérience professionnelles qu'elle décida de mettre au service d'autres causes : le « Bien du Soldat » devint le « Service du Peuple ». Avec la même abnégation, la même compétence, M^{me} Züblin-Spiller, ses collaborateurs et collaboratrices s'appliquèrent à résoudre partout où on les appelait, les problèmes sociaux qui se posent dans l'industrie: salaires ou-vriers, condition de travail, statut du personnel, alimentation, logement, éducation populaire, etc.

Notre auteur rend, certes, un éclatant hommage au «Service du Peuple», puisqu'il fui a consacré ce bel ouvrage, parfaitement composé, richement documenté et illustré; mais il ne nous cache pas que les entreprises privées, si excellen-tes soient-elles, ne sauraient s'acquitter seules des tâches sociales qui incombent à la communau-té; s'il juge leur intervention désirable, c'est à la condition que l'Etat agisse comme moteur, et il en veut au régime libéral d'avoir toujours pris peu d'initiatives dans le domaine social afin d'en laisser

l'honneur aux œuvres privées. A-t-il raison? C'est à voir. La lecture de son livre nous inclinerait à penser plutôt le contraire. Cette tâche d'entr'aide, de compréhension mu-tuelle, de réconciliation sociale est tout impré-gnée de tact, de souplesse, de délicatesse ; tous les rouages s'adaptent promptement aux condi-tions les plus variées. Le dévouement des surin-tendantes d'usine, l'atmosphère familiale qui règne dans les foyers, les réfectoires ouvriers, les maisons de vacances, sont inspirés par une in-fluence féminine prépondérante. L'Etat au contraire, est une espèce de géant

aux gestes lents et maladroits, parfois rapides et

La "Journée des femmes zurichoises"



Partout ou presque où se trouvent des « Frauenzentralen » ou de grandes organisations fé-minines, la coutume s'est établie d'organiser chaque année une « Journée des Femmes ». Et cela est fort bien. Toujours en effet figurent au cen-tre du programme de ces réunions les questions d'ordre pratique ou les principes essentiels que l'actualité place devant les intérêts de chacune; et toujours aussi se rencontrent cette seule fois dans l'année des centaines de femmes, qui sont amenées ainsi à méditer sérieusement sur un sujet, puis à échanger leurs idées à son égard L'an dernier, c'était à s'entretenir de la

taille de l'agriculture que les « Frauenzentralen » de Zurich et de Winterthour avaient convié les femmes de tout le canton. Cette année, le sujet que l'on avait demandé à trois orateurs différents de traiter fut celui-ci: Défendons notre liberté. Inutile de dire qu'il aurait été difficile d'en choisin un plus actuel. Car si l'on aime sa patrie, et si l'on veut rester Suisse, la défense de la liberté est la tâche essentielle. Mais pour remplir cette tâche, même le sentiment le plus fort, même la conviction la plus ancrée ne suffisent pas: il faut les étayer sur une connaissance plus approfondie de notre développement historique, et des éléments qui constituent les bases essentielles de notre dénocratie suisse — et aussi sur la conscience claire dängers qui la menacent et des moyens de la défendre.

C'est à ces questions: Qui suis-je? d'où est-ce que je viens? que dois-je faire?... que répondit d'abord le professeur Jaggi (Berne) par un magistral exposé historique. Démontrant comment. dès les débuts de son histoire, le peuple suisse a manifesté une activité politique, comment soit le

paysan, soit le citadin, sont parvenus à se don-ner un statut indépendant, alors que partout ail-leurs ils vivaient en servage, il a, déroulant la vaste fresque des événements à travers les siècles, et citant de nombreux épisodes aussi significatifs qu'intéressants, marqué comment s'est implantée dans l'âme de notre peuple cette notion de l'Etat démocratique à laquelle nous sommes tous si fortement attachés. Puis, Mme Esther Gutzwiller (Bâle) s'est adressée aux femmes, qui doivent vivre la vie de tous les jours avec ses difficultés et ses charges, leur disant comment la véritable liberté naît de la discipline intéreure, comment leur devoir est d'être toujours prêtes à ce que la défense de cette liberté peut exiger d'elles. Mais qu'elles prennent garde à ne pas sacrifier, même inconsciemment, les valeurs spirituelles aux même inconsciemment, les valeurs spirituelles aux dans l'âme de notre peuple cette notion de l'Etat même inconsciemment, les valeurs spirituelles aux biens matériels, à ne pas se faire les servantes de l'argent, que ce soit dans leur vie familiale, professionnelle, ou dans celle de leurs Associa tions! Car c'est aux femmes et aux mères qu'é-choit la responsabilité de former, par l'éducation, la mentalité du citoyen de demain et de lui inspirer la conviction que, si nous voulons rester libres, nous devons savoir nous dégager de nos besoins matériels. Aimer la vie simple, se soumettre volontairement aux nécessités imposées par le bien de tous, telle est aujourd'hui notre tâche: sachons vi-vre notre liberté et élever les autres pour elle, et cela par notre enseignement, notre attitude et notre exemple.

Le troisième orateur enfin, M. Max Wolff, juge à la Cour suprême de Zurich, décrivit de façon impressive les bases morales de la démocrasuisse, et les dangers qu'elle risque de cou-Car notre démocratie n'est pas seulement

un régime administratif, elle est aussi une facon de penser et de sentir, une attitude morale elle plonge ses racines dans la foi en la desde l'être humain. Et c'est de cette attitude et de cette foi que s'inspirent nos droits tant privés que publics : liberté de cons-cience, tolérance, valeur du droit, reconnaissance du caractère sacré de la vie... La défense et le maintien de notre démocratie suisse doivent par conséquent constituer le but vers lequel se tourne tout le peuple suisse, idée que le conférencier développa avec force, montrant comment la liberte et la vérité sont étroitement liées l'une à l'autre et comment la solidarité devient un devoir. Seul un peuple vraiment conscient et fort est capable ouffrir la faim et le froid, capable de combattre et de mourir pour sa patrie.

...Aucune discussion n'a suivi ces trois confé-rences, qui ont laissée une profonde impression, chacune, dans ce nombreux auditoire de centaines et de centaines de femoure auditoire de centaines et de centaines de femmes, préférant méditer dans l'intérieur de son âme sur ce qu'elle venait d'en-tendre. Et cet appel aux femmes et aux mères à intéresser davantages leurs enfants que par le passé à la vie nationale a pris la forme d'un discret reproche envers celles qui n'ont pas tou-jours manifesté la compréhension voulue à cet égard: M. Wolff ne s'est-il pas écrié que « de telles expériences devraient conduire à éveiller l'intérêt de la masse des femmes suisses pour la éveiller chose publique, ce qui ne peut se produire uni-quement que par l'obtention des droits politiques? C'est sur la même corde d'ailleurs qu'a apprye M. le conseiller d'Etat Briner, qui a assisté à cette « Journée » comme représentant des autori-tés, lorsque au repas en commun_a il a fait entre-voir la perspective que, prochainement sans doute, le canton de Zurich reconnaîtrait, le premier de , le brevet de capacité civique aux jeunes

Ajoutons encore qu'au début de cette « Jour-Ajourons encore qu'au deont de cette « Jour-née» présidée par Mie Maria Fierz, les tâches les plus importantes qui, aujourd'hui, s'imposent aux femmes avaient été rappelées, telles que l'aide aux paysannes, la bataille de l'agriculture, le se-cours aux enfants, le Service complémentaire fé-minin, etc. Mais l'impression dominante que rem-portèment les participantes lorsque par le douv portèrent les participantes, lorsque, par le doux crépuscule de cette belle journée printanière, elles se dispersèrent pour prendre le chemin du re-tour, était bien celle que la défense de notre liberté doit être notre premier souci et notre plus importante mission.

(Résumé et librement traduit d'après le Schw. Frauenblatt).

énervante d'avoir à les constater, soient un poids trop lourd pour elle? et qui pourrait la condamner s'il lui vient à l'idée d'envisager une interpution de grossesse? Elle n'en voit en effet que le côté difficile, des épreuves physiques et morales, l'arrêt de son travail, le manque de son gain, l'accroissement des dépenses du ménage, des soucis à n'en plus finir! et cette idée d'interruption finit par devenir une véritable obsession, surtout si, par dessus le marché, et comme cela est malheureusement fréquemment le cas, le mari lui reproche cette nouvelle grossesse comme si seule elle en était responsable, et si il se laisse aller à manifester brutalement sa colère!...

C'est à cette femme-là et à toutes ses sœurs, Cest a cette remme-la et a toutes ses sœurs, angoissées comme elle, désespérées comme elle, que l'Office de consultation de Zurich ouvre ses portes. Un local de trois pièces claires et gaies, dans un quartier ouvrier, mais proche du centre des affaires, accueille les

brutaux, entre ses mains, plus d'une entreprise perdu ses qualités essentielles. Interviendrait-il avec bonheur dans le travail accompli par le « Ser-vice du Peuple », et, quel place laisserait-il aux femmes dans une organisation officielle?

Le régime libéral n'a pas entreprise de grandes réformes sociales, mais il n'a pas empêché le Service du Peuple de naître et de se développer, c'est beaucoup. Songeons aux grenouilles de la fable, n'en demandons pas plus.

A. W.-G.

Guide des auberges suisses de la jeunesse. Un petit volume avec adresses, illustrations et une carte en couleurs de la Suisse. Prix: 1 fr. 40, au Secrétariat de la Fédération des auberges de jeunesse, Stampfenbachstrasse, 12. Zurich et dans les librairies et magasins d'articles de

« Ce que voudrait être ce volume: compagnon de course...» nous dit la lettre d'en-voi des éditeurs. On ne peut mieux faire que de répéter ce vœu, en souhaitant de belles journées ensoleillées passées à explorer notre pays à tous ceux et toutes celles qui manieront ce petit livre, sı riche en renseignements utiles, et que son format permet de fourrer n'importe où dans une poche ou dans un sac.

M. F.

osa Neuenschwander: Heimatdienst- Bäuerin-nenhilfe, 1 brochure éditée par l'Alliance natio-nale de Sociétés féminines suisses. (Service de presse, place de la Gare, 7, Berne).

Lecture recommandée à toutes celles qui savent l'allemand, de cet opuscule dans lequel Mle Neu-enschwander traite de toute son expérience de problèmes de première actualité. Il est à souhaiter qu'après l'avoir étudié, l'initiative soit prise

visiteuses dont l'attention est immédiatement visiteuses dont l'attention est immediatement attirée par la vue d'un berceau, ceci si l'on peut parler de la sorte, « créant l'atmosphère». Mais cette atmosphère est bien davantage encore créée par la personnalité de la directrice, dont le choix est de première importance pour le succès de l'œuvre: il faut là, naturellement, une femme mariée, expérimentée, ayant une préparation sociale adéquate, connaissant exactement toutes les institutions et organisaexactement toutes les institutions et organisations sociales qui, sous une forme ou une autre, s'occupent d'aide aux mères, douée de beaucoup de tact, de sympathie compréhensive, d'un esprit large, et possédant ce rayonement intérieur que n'a pas qui veut, et qui attire la confiance. « Pour beaucoup de femmes qui viennent à nos consultations, a encore dit Mme Haemmerli, le simple fait de pouvoir parler à cœur ouvert est déjà une aide, car les mères les plus sérieuses et les plus conciencieuses sont justement celles qui plus conciencieuses sont justement celles qui éprouvent le plus d'anxiété : « comment cela va-t-il continuer ? comment mes forces suffiront-elles? comment nourrir encore un en-Notre assistante sociale fait constant ?...» Notre assistante sociale fait cons-tamment l'expérience qu'après sa première visite à notre Office, la mère rentre chez elle un peu consolée et avec un peu plus de cou-rage. Souvent aussi un petit cadeau, un éche-veau de laine, une brassière ou un bonnet pour le futur bébé font des merveilles, si ce don est

fait au moment psychologique...» Combien cette consultation répond à un besoin, les chiffres suivants le prouvent: en 1932-33, date de l'ouverture de l'Office, il 1952-33, date de l'ouverture de l'Ollice, il avait été donné 1188 consultations, alors qu'en 1940-41, le chiffre des consultations données a été de 2.382. Pendant le seul mois de septembre 1941, 215 femmes enceintes sont ve-nues frapper à la porte de l'Office: et chose curieuse à constater, et contrairement à ce que l'on pourrait croire au premièr abord, la forte majorité, plus des deux tiers, sont des femmes mariées, et non pas des mères d'enfants illégitimes. Celle-ci, en effet, dans le total des 5.133 personnes dont l'on s'est oc-

dans d'autres cantons de créer aussi une sorte de laboratoire d'essai — que l'on nous passe l'ex-pression! — du service civil féminin, comme le fut, par une Commission spéciale de notre Conseil national de femmes suisses, la colonie de Fraubrunnen (Berne).

cupé au cours de ces neuf années et demie d'existence, ne représentent que 1.254 cas, alors que les femmes mariées en constituent 3.879. Pourtant, l'assistante sociale voit souvent arriver des jeunes filles, qui n'ont pas le courage de révéler leur état à leur famille, et dont on comprend la reconnaissance lorsque l'Office se charge de cette tèche! L'à d'ailleurs ne se borne pas son activité, car l'assistante, en relations constante avec l'autorité tutélaire, se charge de démarches auprès de l'employeur de la mère, aide cette dernière à trouver du travail, et exerce en tout cas sur elle une influence telle que l'elle friet par évail elle une influence telle qu'elle finit par éveil-ler son amour maternel pour le petit être, qui lui paraissait encore peu de jours auparavant seulement comme le souvenir d'une faute ou

comme un poids encombrant! Car ce n'est pas seulement à des conseils d'ordre moral que se limite l'action de l'assis-tante sociale, et la liste des démarches accomplies par elle prouve toute l'étendue et la va-riété de sa tâche! On la voit, en effet, et aussi bien intervenir pour des cas de reconnaissance en paternité que donner des adresses de méde-cins, de diniques ou de sages-femmes, fournir des modèles de layette ou diriger la future des modeles de layette ou driger la tuture mère sur des cours de puériculture, que l'aider à chercher du travail, payer des annonces à cet effet, ou encore un séjour de convales-cence... L'énumération est émouvante dans sa variété, car elle évoque les innombrables dif-ficultés et vicissitudes de la destinées de tant de femmes, et aussi la bonté infinie et l'in-géniesité vivours en évail avec leguelles L'ongéniosité toujours en éveil avec lesquelles l'on



